



Le P'tit Canard du Loir



n° 121 - Mai 2018

Saint-Denis-les-Ponts Information

Infos pratiques

HORAIRES ESTIVAUX DE LA MAIRIE

Du samedi 7 juillet au samedi 25 août inclus, le secrétariat de mairie sera ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ; il sera fermé le samedi.

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale sera fermée du 7 au 9 mai, le 11 mai, le 25 mai et du 13 au 24 août.

DATES DE BALAYAGE DES CANIVEAUX

7 juin - 26 septembre - 5 décembre

Afin que la balayeuse puisse passer partout, nous demandons aux personnes stationnant leur véhicule le long des trottoirs de bien vouloir faire le nécessaire afin de ne pas gêner la balayeuse.

Rappel : *Tout habitant a le devoir d'entretenir le trottoir au droit de sa propriété notamment le désherbage et la destruction des mousses en utilisant de manière raisonnée les moyens préconisés pour préserver notre environnement.*

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES - OTV -

Une nouvelle procédure et organisation opérationnelle concernant vos OTV ont été mises en place avec la Brigade de Gendarmerie de Châteaudun.

Dans le seul but d'être plus efficace, et, ainsi de permettre à la brigade de Gendarmerie d'avoir une présence plus accrue sur notre territoire.

Cette nouvelle procédure consiste à vous faire connaître auprès du service de police municipale et de renseigner le formulaire mis à votre disposition. Charge en suite au service de la Police Municipale de la faire transiter au service de l'État.

La possibilité vous est offerte d'effectuer en ligne votre demande sur le site de la mairie : www.saintdenislesponts.fr
Rubrique → Vivre à St Denis → Police Municipale → Opération Tranquillité Vacances

Pour contacter la police municipale :

Toute question relative à la police du Maire, signalement, demande de renseignement peuvent faire part d'un message à cette adresse : policemunicipale28334@gmail.com. Une réponse vous sera faite dans les plus brefs délais.

Service de police municipale :

Tél : 02 37 45 19 04 « touche 5 » ou 06 10 09 75 64.

Mail : policemunicipale28334@gmail.com

VIDÉO-PROTECTION

Durant l'année 2017, les différentes réquisitions de Monsieur le Procureur de la République ont fait de la part du service de police municipale 26 extractions.

L'exploitation de ce système a également permis de pouvoir dédommager la collectivité des différentes dégradations qu'elle a subi sur son mobilier urbain et bâtiments.

Un total de 23 caméras constituera l'ensemble du système courant 2018. Pour rappel, les images sont archivées pour une durée de 15 jours et sont détruites automatiquement. La Préfecture d'Eure-et-Loir a autorisé la création de cinq zones vidéo-protégées et la possibilité d'effectuer de la vidéo-verbalisation par ce biais, arrêté préfectoral : 2014/0081du 08/17 - consultable sur le site de la Préfecture et au service de police municipale.

LA PRATIQUE DE LA VIDÉO-VERBALISATION

La pratique de la vidéo-verbalisation est identique à la pratique du PV «à la volée», c'est à dire sans arrestation du conducteur.

En vertu des articles L121-1, L121-2, L121-3 et R121-6 du Code de la Route, la vidéo-verbalisation peut être appliquée actuellement aux infractions suivantes:

Le non port de la ceinture de sécurité ; l'usage du téléphone tenu en main ; le non port d'un casque homologué ; l'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules (voie de bus, voie verte, etc) ; l'arrêt, le stationnement ou la circulation sur les bandes d'arrêt d'urgence ; le chevauchement et le franchissement des lignes délimitant les bandes d'arrêt d'urgence ; le chevauchement (hors dépassement d'un cycle) et le franchissement des lignes continues ; le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules ; le non-respect d'un feu rouge ou d'un feu orange ; le non-respect d'un stop ; l'excès de vitesse ; l'excès de vitesse eu égard aux circonstances ; le dépassement dangereux ; le dépassement par la droite ; l'accélération du véhicule sur le point d'être dépassé ; l'engagement dans les sas vélo devant les feux tricolores ; le non acquittement des péages ; toutes les infractions relatives aux règles de stationnement (hors stationnement dangereux).

La liste des infractions verbalisables sans interception du conducteur est désormais fixée par décret en Conseil d'Etat et peut donc être modifiée très facilement pour intégrer de nouvelles infractions.

En cas de PV par vidéo-verbalisation donc sans arrestation pour une infraction qui ne se trouve pas dans la liste ci-dessus, une contestation entrainera la relaxe par le Juge Proximité ou le Tribunal de Police puisque le mode de verbalisation en cause ne pouvait être utilisé pour constater une telle infraction.

La commune a actuellement 5 zones de vidéo verbalisation sur son territoire.

Pour toutes questions contactez le service de police municipale.

SERVICE NATIONAL - RECENSEMENT DE LA 2^e PERIODE - ANNÉE 2018

Doivent se présenter en mairie pour se faire inscrire avant fin juin 2017, les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2002, se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

BRÛLAGE ET STOP AUX NUISANCES

Le brûlage des déchets verts est interdit pendant la période estivale. Celui-ci sera autorisé à partir du mois de novembre. Pour plus d'information concernant le brûlage des déchets verts, les nuisances sonores, vous pouvez-vous reporter sur le site internet de la commune www.saintdenislesponts.fr (Rubrique : Vivre à Saint-Denis-les-Ponts → Environnement → Règles de bon voisinage).

RAGONDINS

Propriétaires de bords de Loir, si vous souhaitez piéger les ragondins, bien vouloir vous faire connaître à la Mairie pour que des cages soient installées par le personnel communal.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes arrivés cette année sur la commune, vous n'êtes pas encore passés à la Mairie vous faire connaître comme « Nouvel Arrivant », alors n'hésitez pas ! À cette occasion, un guide d'accueil vous sera remis. Il vous propose des informations pratiques sur la commune afin de vous accompagner au mieux dans votre vie de tous les jours.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

Pour toute première demande ou renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, vous devez vous adresser au service État Civil de la Mairie de Châteaudun. Le dossier sera enregistré sur rendez-vous uniquement. **Renseignements et prise de rendez-vous au 02 37 45 94 31.**

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

- **Monique BAUME** - 3 rue des Bégnoux ☎ 02 37 98 37 22
- **Pascale FOUILLEUX** - 183 rue des Roses ☎ 09 50 37 43 13
- **Isabelle GALLOU** - 4 rue de la Coifferie ☎ 06 88 99 09 70
- **Jocelyne GAUTIER** - 5 rue des Bégnoux ☎ 02 37 45 58 99
- **Claire IOZZIA** - 1 impasse du Stade ☎ 02 37 66 00 26
- **Christelle LARUE** - 8 rue des Bégnoux ☎ 02 37 66 08 72
- **Claudine LYS** - 15 rue des Bleuets ☎ 06 25 86 79 37
- **Sandrine MAHOU** - 9 rue des Tilleuls ☎ 02 37 98 80 70
- **Sabrina MARCHAND** - 1 rue des Acacias ☎ 02 36 26 91 24
- **Cyrielle MOREL** - Za les Roncettes ☎ 06 19 85 18 30
- **Isabelle PASQUIER** - 28 rue des Muguets ☎ 02 37 45 78 53
- **Caroline QUINEAU** - 13 rue du Stade ☎ 02 37 66 25 41
- **Sylvie ROLLAND** - 23 rue des Muguets ☎ 02 37 45 00 34
- **Virginie RUFINOS LATAS** - 108 ruelle de Segland
- **Annick THIERRY** - 4 rue des Cathelines ☎ 02 37 45 00 34

À VOS AGENDAS

Juin	
Vendredi 8	Judo Club Pontois – Assemblée Générale
Vendredi 8	Danse Pontoise – Assemblée Générale
Dimanche 10	Danse Pontoise – Randonnée pédestre
Vendredi 15	Union Sportive Pontoise – Assemblée Générale
Mercredi 20	Fêtes et Loisirs Pontois – Spectacle de Cirque
Samedi 23	Fête d'été
Vendredi 29	Fêtes et Loisirs Pontois – Assemblée Générale
Juillet	
Mardi 3	Judo Club Pontois – Assemblée Générale
Vendredi 13	Défilé et retraite aux flambeaux – Feu d'artifice
Samedi 14	Cérémonie au monument aux morts
Août	
Dimanche 5	Anciens Combattants – Méchoui

État civil



NAISSANCES

- **Abigaëlle GONTHIER**, née le 4 décembre 2017 à Vendôme (41), 5 rue des Tilleuls
- **Tom DESCAMPS**, né le 20 janvier 2018 à Châteaudun (28), 4 la Folie
- **Aden DUGUY**, née le 9 mars 2018 à Châteaudun (28), 1 route des Abrés
- **Ambre MERLIN**, née le 10 mars 2018 à Vendôme (10), 11 Ruelle de Segland
- **Esil YILDIZ**, né le 18 mars 2018 à Châteaudun (28), 1 impasse des Tilleuls
- **Méline ROULLEAU**, née le 11 avril 2018 à Vendôme (41), 16 la Folie

DÉCÈS

- **Bernadette LEGRAND** (80 ans), le 8 décembre 2017, 48 Route Nationale
- **Jacqueline GENDRON** (89 ans), le 3 janvier 2018, 36 rue du Stade
- **Gérard ANTOINE** (71 ans), le 8 février 2018, 22 rue des Bégnoux
- **René MEUNIER** (82 ans), le 10 février 2018, 16 rue des Tourterelles
- **André PERENNE** (97 ans), le 24 février 2018, 22 rue des Tourterelles
- **Agustin GALINDO ANENTO** (85 ans), le 28 février 2018, 5 rue du Fer à Cheval
- **Roger CORNEAU** (80 ans), le 4 mars 2018, 5 la Folie
- **Gisèle PIGNARE** (87 ans), le 15 mars 2018, 21 rue des Roncettes
- **Alain ANGOT** (69 ans), le 2 avril 2018, 3 rue Jean Moulin
- **Chantal SERREAU** (67 ans), le 4 avril 2018, 14 rue du Stade
- **Christian JOUAULT** (57 ans), le 5 avril 2018, 6 rue des Bleuets



◆ Dépôt légal : Décembre 2017 - Imprimé à 950 exemplaires.

◆ Directeur de la Publication : Bertrand ARBOGAST - mairie.stdenislesponts@wanadoo.fr - www.saintdenislesponts.fr

◆ Conception et impression : Continental Médias - 14 place de la Liberté - 28200 CHÂTEAUDUN - Tél. 02 37 44 94 50.

Vie associative

LE BASKET CLUB PONTOIS



Courant juin les basketteurs du BCP, se réuniront pour leur Assemblée Générale et pour dresser le bilan de la saison écoulée.

Cette année encore et toujours grâce au travail des entraîneurs et l'assiduité des joueurs nous allons être récompensés. À ce jour, nous pouvons d'ores et déjà être fiers de voir certaines équipes engagées en championnat sur le podium. Les Poussins ont quant à eux, participé à des plateaux où ils ont brillamment et avec fierté représentés les couleurs de notre club.

Nos mini-basketteurs ont participé à des rassemblements à thème.

Fort de ses 90 licenciés le basket club Pontois a encore mutualisé ses forces avec ses voisins dunois pour être encore mieux représenté dans toute la région Val de Loire. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour venir essayer. Du baby basketteur aux seniors loisirs le basket est adapté à chacun.

Salle des sports rue de la Bretache : 02 37 45 86 14

Ou secrétariat : 06 50 37 99 20.



JUDO CLUB PONTOIS

Les cours du Judo Club Pontois ont lieu selon le calendrier suivant :

- Lundi : 18 h à 19 h, judo enfants (6-12 ans) ; 19 h à 20 h 30, jujitsu adultes.
- Mercredi : 18 h 15 à 19 h 15, jujitsu enfants (6-12 ans).
- Jeudi : 17 h 30 à 18 h 30, éveil baby judo (3-5 ans).
- Vendredi : 19 h à 20 h 30, judo adultes.

Renseignements au 06 09 25 92 14.



LE YOGA PONTOIS SE PORTE BIEN

Les adhérents fidèles sont nombreux aux séances :

- mardi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h,
- jeudi de 19 h à 20 h 30.

Nous avons actuellement 76 adhérents dont quelques-uns participent à deux séances par semaine. Notre dynamique professeur s'investit beaucoup pour le bien-être de chacun.

METTEZ-VOUS AU TENNIS

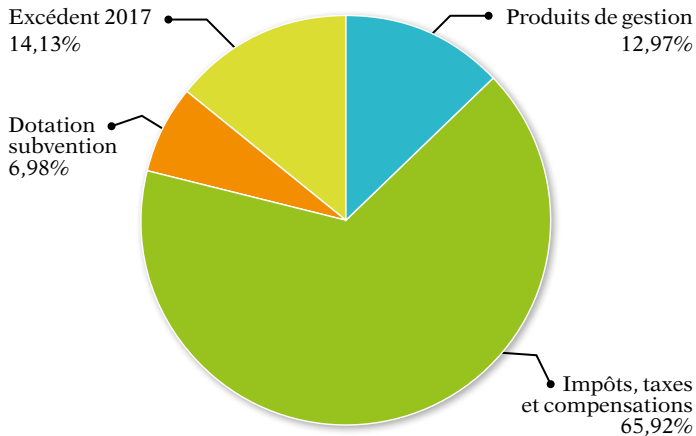


Le Tennis Club Pontois vous propose de découvrir pendant une période de trois mois la pratique de ce sport au tarif de 10 € pour les enfants et 15 € pour les adultes, cotisation et licence FFT comprises. Cette offre découverte est accessible à toute personne n'ayant pas été licenciée sur les trois années sportives précédentes. Elle couvre une période de trois mois avec les avantages liés à la licence FFT dont l'assurance. Elle est valable pour l'année sportive en cours. Les beaux jours sont là, alors, profitez de l'occasion, mettez-vous au tennis.

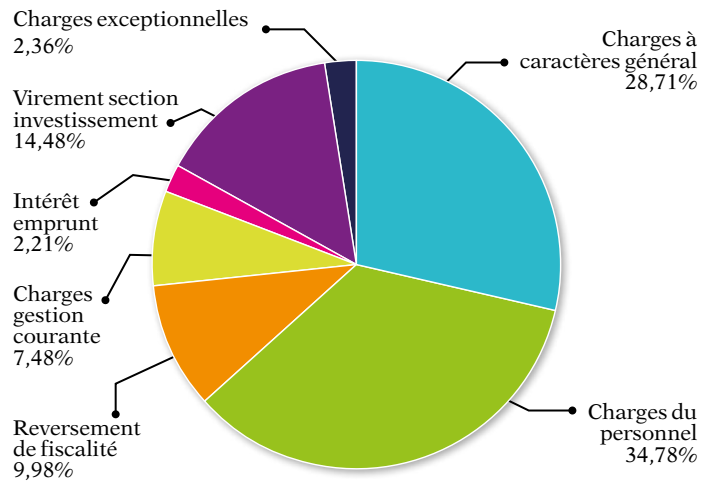
Pour tous renseignements complémentaires, contactez le club au 06 07 14 14 95.

FONCTIONNEMENT : 2 119 891.75 €

Recettes :

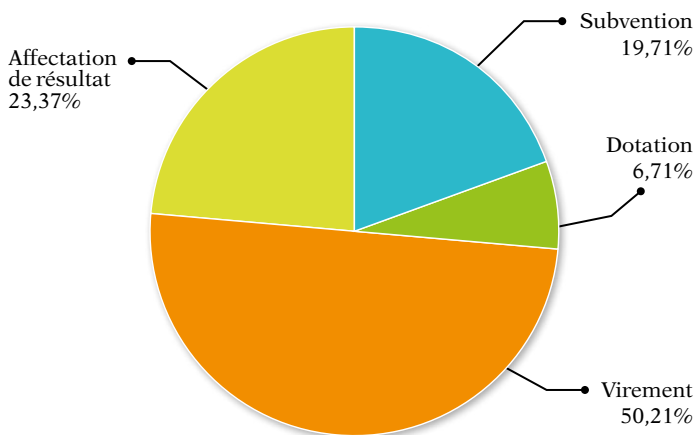


Dépenses :

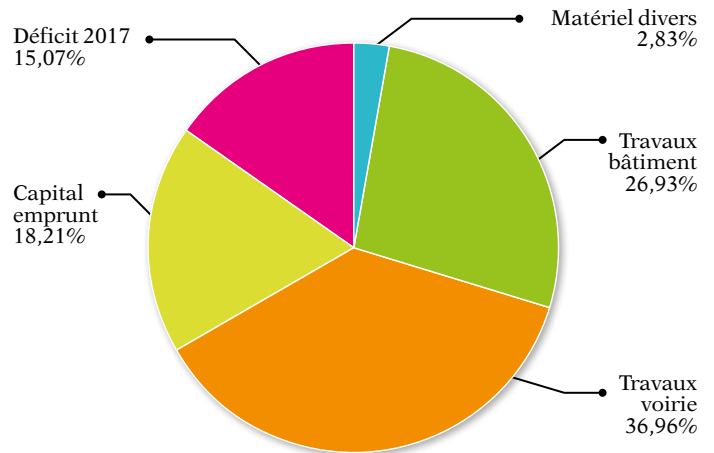


INVESTISSEMENT : 611 295.00 €

Recettes :



Dépenses :



Vie communale



UNE DEUXIÈME BOÎTE À LIVRES

Devant le succès de fréquentation de l'armoire à livres implantée devant le dojo, le conseil municipal a décidé d'installer une nouvelle boîte à livres, sur le parvis de l'église, à la place de l'ancienne cabine téléphonique.

Cette jolie boîte imaginée et confectionnée par un employé communal devrait satisfaire les passionnés de lecture.

Le principe est toujours le même : on emprunte et, ou, on dépose un livre. On ne met ni revues, ni journaux, et on n'oublie pas de fermer l'armoire ou la boîte avant de partir. Bonne lecture !

Vie communale

FÊTE D'ÉTÉ

Elle se déroulera le samedi 23 juin 2018 à partir de 19 h 30 sur le parking derrière la salle Jean-Moulin (en cas de mauvais temps repli dans la salle). La soirée sera animée par Bruno Latournerie, guitariste et interprète, qui vous fera chanter et danser. Restauration et buvette sur place.

13 ET 14 JUILLET

- **Le 13 juillet** : repas champêtre en face de l'Espace Jean-Moulin à partir de 19 h. Distribution des lampions, place Jean-Moulin à partir de 22 h, retraite aux flambeaux suivi du feu d'artifice à 23 h. Bal animé par Locason-Animation.
- **Le 14 juillet** : cérémonie au monument aux morts à 11 h suivie du pot de l'amitié dans le hall de la salle Jean-Moulin.

DEUX EXPOSITIONS SUR LES GUERRES



- Au groupe scolaire Robert-Desnos lors de sa kermesse du vendredi 22 juin : camp militaire avec véhicules d'époque, armes et uniformes seront installés derrière l'école grâce à l'association Ghost Treaders Museum. Visite ouverte au public le jeudi 21 juin de 17 h à 19 h et le vendredi 22 juin de 16 h 30 à 18 h.

- Le centième anniversaire de la fin de la Grande Guerre sera marqué par une petite exposition à l'Espace Jean-Moulin.

Nous recherchons toujours des documents et photos sur cette période, ainsi que des descendants des soldats Morts pour la France inscrits sur notre Monument aux Morts.

Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

- **Réfection de la toiture des vestiaires du stade.**

La toiture du bâtiment le plus ancien des vestiaires du stade (construit en 1983) présentait des signes de fatigue depuis quelques temps.

Cette toiture vient d'être entièrement remise à neuf.



- **Réaménagement des abords de la Mairie.**

L'espace vert devant notre mairie vient de connaître un toilettage complet.

Toutes les plantations en place depuis le début des années 1990 ont été remplacées.



Info commerciale

UN MAGNÉTISEUR RUE DES TOURTERELLES

Francis Marcatté exerce la profession de magnétiseur dans notre commune. Sur son site internet il explique comment lui est venue cette vocation : « C'est un don de naissance que j'ai hérité de ma mère et de ma grand-mère. Ce sont elles qui m'ont permis d'exercer aujourd'hui, j'ai également pu compter sur l'aide d'un magnétiseur du Loir-et-Cher. Cet homme aujourd'hui disparu m'a donné le chemin de vie, la connaissance pour soulager les douleurs et les souffrances physiques. » Le bouche à oreille a fonctionné depuis l'installation du magnétiseur : « Sur mon blog j'ai une section témoignages où le public découvrira l'avis de patients que j'ai pu soulager de divers maux. » La liste des maladies ou pathologies contre lesquelles il peut lutter ou soigner est très longue, il suffit de consulter son blog pour s'en rendre compte.

Francis Marcatté, 4 rue des Tourterelles à Saint-Denis-les-Ponts. Tél. 09 66 83 54 73 ou 06 48 94 32 75.

Sur rendez-vous du lundi au samedi. Site internet : www.magnetiseurmarcatte.fr

BONHOMME DE NEIGE ET CARNAVAL À LA MATERNELLE



Après les différentes manifestations pour protester contre la fermeture d'une classe, nous avons repris notre rythme de travail, toujours dans l'attente d'une décision.

Nous avons accueilli Estelle Dupen, artiste céramiste, pour venir créer au sein des trois classes. Les réalisations seront mises en scène pour l'exposition de fin d'année lors de la kermesse. Nous avons bien profité de l'épisode neigeux avec un grand concours de bonhommes de neige ! Nous avons fêté le Carnaval. Un grand merci aux parents de L'APE qui se sont mobilisés pour confectionner le goûter de crêpes, aux employés de mairie qui ont réalisé la structure du bonhomme Carnaval et son montage, aux enfants artistes qui ont su l'habiller et lui donner vie, aux parents qui ont fourni les confettis ! La fête a été très réussie.

La suite des manifestations est à lire dans la prochaine édition du petit journal.

Petit rappel pour la rentrée scolaire 2018/2019 : les futurs inscrits doivent se rendre en mairie et prendre contact avec la directrice de l'école maternelle afin de finaliser l'inscription lors d'une visite de l'école et la rencontre avec l'équipe pédagogique.

Madame Pousset, directrice de l'école



ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs se déroulera du 9 au 27 juillet 2018 au Groupe Scolaire Robert-Desnos.

Les enfants de 4 à 12 ans seront accueillis de 10 h à 17 h (accueil à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h le soir).

La direction sera assurée par Gwladys VANBEVER.

Vous trouverez sur notre site internet www.saintdenislesponts.fr tous les renseignements concernant les inscriptions (Rubrique → Vivre à St Denis → Éducation → Accueil de Loisirs)

DES PROJETS PRINTANIERES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Enfin un vrai hiver pour nos élèves où boules de neige, batailles et autres expériences ont fait la joie de tous pendant ces quelques jours d'épisodes neigeux. Nous remercions par ailleurs la mairie et les agents municipaux pour avoir facilité l'accès aux écoles. J'en profite ici pour rappeler aux parents que l'école répond aux directives de l'Éducation Nationale dans de telles situations et que, dans ce cadre, la consigne était de se rapprocher des mairies afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants. L'institution demandant aux familles de garder les enfants chez eux dans la mesure du possible. C'est ce qui fut fait, agents municipaux et enseignants disponibles étaient présents pour l'accueil. Si une information vous parvient aux oreilles affirmant que l'école est fermée, il y a de très grandes chances que ce soit une erreur (les cas de fermeture sont extrêmement rares, un accueil devant être toujours mis en place). Mieux vaut contacter la mairie ou l'école pour obtenir des précisions.

- Après le spectacle de Noël et la galette des rois, nos élèves ont œuvré à la réalisation d'un bonhomme carnaval, dont la structure fut élaborée par les services techniques (que nous remercions). Après avoir dansé en rythme autour du bonhomme et après lui avoir confié quelques messages secrets à emporter avec lui, bonhomme carnaval fut brûlé pour la grande joie de tous. Crêpes et boissons (merci à l'APE) furent ensuite servies. Une bien belle journée qui, symboliquement, marquait la fin de l'hiver.

Le printemps est arrivé et avec lui les projets suivants :

- École et cinéma : une dernière séance au cinéma le Dunois.
- Pêches et rivières : intervention autour de la protection de la faune et flore.
- Les visites de la station d'épuration de Châteaudun et du centre de méthanisation de Marboué sont en discussion.
- Une sortie vélo est prévue le jeudi 7 juin (ou 14 juin si mauvais temps). Les cycles 2 sortiraient le matin, les cycles 3 toute la journée. Un nouvel itinéraire est envisagé pour les cycles 3 (un parcours plus long est à l'étude).
- Classe de découvertes : cette année les CM1 et CM2 partiront du 28 mai au 1^{er} juin en Normandie. L'objectif est le débarquement et des activités sportives tournées vers la mer.
- L'APE renouvelle l'opération PAPREC du 11 au 17 juin.
- L'école s'est engagée dans un projet de récupération des cartouches d'encre d'imprimantes (cartouches liquide uniquement, pas de poudre (toner), merci donc de nous les faire parvenir).
- La kermesse aura lieu le vendredi 22 juin. Une exposition grandeur nature sur la libération de l'Eure-et-Loir à la fin de la seconde guerre mondiale devrait être organisée, avec l'aide d'une association (Ghost Treaders Museum), pour les élèves mais également parents, familles et tout habitant curieux de l'histoire locale.

Le directeur recevra les familles pour les inscriptions au CP, sans rendez-vous, les mardis 5 et 12 juin de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 18 h.

Rétrospective

LE PÈRE NOËL EST PASSÉ

Le spectacle de Noël organisé par la commune a eu lieu le vendredi 22 décembre 2017, les enfants des écoles ont pu assister au programme présenté par la Compagnie du Bois-Midi.

Les jeunes ont bien participé et après le passage du Père Noël avec ses bonbons, ils ont reçu un goûter.



UN RÉVEILLON MINÉRAL



Le réveillon du jour de l'an organisé par la commune a été apprécié des convives. Le thème choisi était les pierres. Le repas était servi par le traiteur Thurin et la soirée était animée par l'orchestre de Dominique Philippeau.

Nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour un nouveau moment convivial.

SOUVENIR DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Le lundi 19 mars à 18 heures, élus, membres des anciens-combattants, enseignants, habitants se sont réunis devant la mairie pour former un cortège qui s'est dirigé jusqu'au monument aux morts.

Deux gerbes ont été déposées avant que le maire n'invite tous les présents à prendre le verre de l'amitié au restaurant Boulay.



VŒUX ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

La cérémonie des vœux a eu lieu le 26 janvier en présence de nombreux habitants. Le maire a remercié les employés communaux pour leur implication, a passé en revue les principaux travaux faits dans l'année et évoqué les futurs grands chantiers comme le city-park et l'isolation de la garderie. Il a également indiqué que le projet de commune nouvelle avec Lanneray était en cours.

Il a ensuite procédé avec les conseillers municipaux à la remise de diplômes de médailles du travail avant de présenter les nouveaux habitants et de féliciter les parents des bébés nés dans l'année. Le verre de l'amitié a ensuite été servi.

Médailles d'Or (35 années de service)

- Madame Nathalie COIGNEAU
- Monsieur Patrick VALLÉE

Médailles de Vermeil (30 années de service)

- Madame Françoise TERRIER

Médailles d'Argent (20 années de service)

- Monsieur Philippe LEGRAND
- Monsieur Joël QUINEAU
- Monsieur Florent THENAISIE



Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale

Vermeil :

- Madame Corinne BOUCHER

Argent :

- Madame Séverine DANTAN
- Madame Anne-Marie GOUSSARD
- Monsieur Cyril PELÉ